





## Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'ADEPAPE 21, du 15 mars 2018.

#### -1- Présences :

Participants:

Mesdames Geneviève BRETILLON, Cécile TREMEAU, Françoise LABREGERE et Zorah MALFONDET.

Messieurs Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Robert DEMOULIN, Philippe GARNIER et Hugues HERDALOT (conseiller technique).

<u>Excusés</u>: Catherine FAGARD et Jean-Philippe GERBE ( conseiller technique ).

Les membres du CA accueillent Geneviève BRETILLON et Philippe GARNIER qui souhaitent militer au sein de l'association.

Les administrateurs présents, à l'unanimité, décident d'associer, à l'avenir, aux travaux du CA, les adhérents suivants :

Mesdames Geneviève BRETILLON, Patricia LASNIER-BINA, Fabienne PEPIN-DONAT.

Messieurs Xavier ALLEXANT et Philippe GARNIER.

# -2- Le point sur les financements des permis de conduire :

-  $\stackrel{\frown}{A}$  priori éligibles à l'aide du CR  $\rightarrow \frac{1}{1}$   $\rightarrow \frac{1}$ 

Chloé, Benjamin et TOM en 1ère → BAC Pro en 2018/2019.

Gédéon en terminale  $\rightarrow$  BAC Pro en 2017/2018 dossier à faire avant juillet.

Alexandra ( préparation concours aide-soignante ) → <u>sur le site de DIJON.</u>

- A priori non éligibles → 3 jeunes sur DIJON ( statut d'étudiant ).

Sonia et Charden en 1ère année de BTS, Fatima en 1ère année de psycho à la FAC.

Hugues HERDALOT nous informe que la ville de DIJON octroie, également, des bourses au permis de conduire ( quotient familial ) : **Je lui demande de se renseigner, sur ce type d'aide, auprès des communes de la métropole.** 

Hugues HERDALOT est chargé de rédiger, à l'usage des jeunes adhérents, dans les jours qui suivent, une « fiche-résumé » regroupant les démarches administratives à entreprendre pour obtenir les diverses aides au permis de conduire.

Roland BONNAIRE lui fournira une liste détaillée des candidats au permis.

Des adhérents bénévoles pourront être sollicités, en renfort, aux côtés d'Hugues HERDALOT, pour accompagner certains jeunes dans leurs démarches.

Hugues HERDALOT propose de conduire une séquence de formation, au bénéfice des bénévoles, sur le thème des structures « Aide Sociales à l'Enfance ». -1-

#### -2- Soirée CYRULNIK:

Recette : il est proposé de placer 2 urnes à l'entrée de la salle : nous avons besoin d'aide financière pour faire face aux dépenses de cette manifestation.

<u>Dépenses</u>: une enveloppe + frais de déplacement et nuitée d'hôtel. <u>Organisation des entrées</u>:

4 tables : 4 personnes avec 4 listes → Zorah se charge de concevoir ces 4 listes. Il nous faut 4 personnes pour tenir ces postes : Zorah, Cécile et Hervé sont volontaires, Catherine et Gérard LLORCA seront sollicités. Nous devons penser, également, à nos jeunes adhérents ( 2 d'entre eux sont inscrits à la conférence : Sonia et Quentin ).

Roland accueillera et raccompagnera Boris CYRULNIK en gare.

B.CYRULNIK apporte sa clé USB et a décidé d'intituler sa conférence « VIOLENCES ET ENFANCE ».

**Le président François SAUVADET** a été invité, par courrier, à dire un mot d'accueil, Roland est chargé d'introduire la soirée par une courte prise de parole ( 4 à 5 mn ), afin, notamment, de présenter notre association.

A la tribune, seront invités à sièger, aux côtés du conférencier, les membres du bureau de l'ADEPAPE 21, 2 membres du CD, l'animateur-médiateur Serge BACHEROT.

Roland rencontrera Serge BACHEROT pour mettre au point l'organisation du débat. Les personnes qui auront filtré les entrées devront, durant le débat, se charger de la mobilité des micros baladeurs, durant le jeu des questions-réponses.

Zorah se charge d'imprimer des bulletins d'adhésion qui seront à disposition du public à l'entrée de la salle. Elle demandera aux personnes compétentes du CD la possibilité de faire paraître, à postériori, un article sur le bulletin « Côte d'Or ».

L'intégralité de la conférence sera filmée par le Centre Multimédia des PEP 21.

# -3- Offre de stages 2018/2019 (dossier IRTESS):

Comme chaque année l'IRTESS nous envoie un dossier de tuteur de stage, la question est posée : « ne pourrions-nous pas répondre favorablement ? »

But : Roland BONNAIRE fait une proposition : nous pourrions accueillir un étudiant de 2ème année, type TISF ( technicien de l'Intervention Sociale et Familiale ) qui pourrait contacter nos jeunes et faire une étude autonome sur leurs besoins, leurs attentes, leurs ressentis par rapport à notre association.

Cette étude pourrait nous éclairer sur des pistes à explorer.

Ce stagiaire pourrait travailler avec les bénévoles, J.Ph GERBE et H HERDALOT.

Nous pourrions tenter, à cette occasion, d'obtenir un bureau permanent à la MDA afin que le stagiaire ait un lieu de travail référent fixe. A voir... A réfléchir...

Les participants proposent que l'ADEPAPE 21 rencontre les responsables de formations de l'IRTESS afin de vérifier la faisabilité de cette proposition. Robert DEMOULIN se propose pour participer à cette rencontre avec l'IRTESS.

### -4- Compte-rendu de la rencontre avec le Directeur de la DDCS, Monsieur Nicolas NIBOUREL :

Hervé BONNAVAUD et Roland BONNAIRE ont rencontré N.NIBOUREL le 28 février. Il était accompagné de Sophie BOULLAND (service personnes vulnérables) son adjointe, que nous connaissons bien puisqu'elle travaille avec plusieurs d'entre nous au Conseil de Famille.

L'organisation de la DDCS nous a été présentée : elle compte 50 salariés et se compose de 4 services.

- Service Politique de la Ville et Cohésion Sociale (PVCS).
- Service Egalité des Chances et politiques Sociales (ECPS).
- Service promotion Vie Associative et renforcement du Lien Social (VALS).
- Secrétariat Général et Affaires Générales (SGAG).

Les activités jeunesse, sports et vie associative sont importantes ( le greffe des associations y est intégré ).

La fonction sociale du logement et de l'hébergement d'urgence ainsi que la veille sociale représente la moitié des emplois de la DDCS ( 25 agents – 2200 places d'hébergement sur le département ).

D'autres missions se répartissent sur les champs suivants :

- Préservation des expulsions locatives.
- Politique de la ville.
- Droits de la femme et égalité.
- Mission handicap.
- Egalité des chances, protection des personnes vulnérables et luttes contre les exclusions.

Renseignement donné par le Directeur DDCS : 50 jeunes majeurs vont sortir du dispositif ASE en 2018 dont 14 avant juillet.

Nous présentons notre association à nos deux interlocuteurs. Monsieur NIBOUREL nous confirme que l'objet statutaire de notre association se situe bien dans le cadre des missions de la DDCS.

Il nous informe que ses services ont peu d'argent mais il pense pouvoir nous confirmer, dans la quinzaine qui suit, le versement d'une subvention.

## -5- Rencontre des jeunes adhérents : le vendredi 27 avril 2018.

Nous en avions décidé lors du CA du 25 janvier 2018 : il est prévu un modeste buffet. Nous devons y travailler dès maintenant ( thème, intervenants etc... ).

Roland BONNAIRE contactera Marie-Thérèse MAURICE, déléguée de la Défenseure des Droits des enfants pour la Côte d'Or : celle-ci pourrait animer un débat, au cours de cette rencontre, avec nos jeunes adhérents.

Dès maintenant, il serait bon que Zorah informe les jeunes de cette date : Roland réalisera, avec elle, un court texte en ce sens.

### -6- Congrès :

Zorah et Roland seront délégués au congrès le vendredi 20 avril, à l'Hôtel de Ville de PARIS. Zorah représentera l'ADEPAPE 21 à l'AG du samedi 21 avril à l'Hôtel IBIS de CHARENTON-le-PONT.

Questions à la Fédération : il est décidé de ne pas envoyer de questions écrites. Roland et Zorah se proposent d'intervenir spontanément :

- Le site de la FD : celui-ci n'est pas tenu à jour depuis des années.
- La communication nationale : pourquoi la FD ne nous envoie-t-elle pas les informations par courrier électronique ( simple, rapide et économique ) ?
- Nous solliciterons la parole pour exposer les réalisations de l'ADEPAPE 21 depuis sa création (5 mn). Nous avons envoyé un résumé de nos activités, nous invitons nos réprésentants nationaux à nos évènements et nous n'avons jamais de réponse.

### -7- Publications:

<u>Lettre de l'ADEPAPE 21</u> → Il serait bon que nous en fassions la publication avant l'AG de juin 2018 ( une par an pourrait être la bonne fréquence de parution ). <u>Plaquette de présentation</u> → nous devons nous pencher sur sa réédition.

Zorah est chargée de reprendre contact avec notre prestataire graphiste afin que les corrections et les compléments soient réalisés.

Zorah et Roland reprendront contact avec M.Jean-Michel RENAULT pour que le CD assure le tirage de cette plaquette ( 2500 exemplaires ), comme promis lors de notre dernière rencontre.

## -8- Questions diverses:

a) Le point sur nos finances:

Hervé BONNAVAUD fait le point sur les finances :

Le CD a versé une première somme 2018 de 5000 €.

Nous devons rencontrer d'autres financeurs potentiels (DDCS, CCAS, Villes, Métropole...) avant de participer à une session de revoyure avec le CD, à la fin du présent semestre.

Hervé propose de solliciter des institutions privées qui pourraient, éventuellement nous aider (Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel, SEB Selongey, Fondation SNCF...).

<u>b) Appel à projet de la fondation SNCF</u>: Roland prend contact avec la responsable de la MDA, Elodie FIEVET, pour se renseigner sur ce sujet. <u>c) Convention passée avec les Apprentis d'AUTEUIL</u>:

Il était prévu d'organiser une cérémonie de signature officielle.

Nous proposerons aux Apprentis d'AUTEUIL la **date du vendredi 27 avril**, jour de la réunion des jeunes adhérents, **à 18h30.** 

Roland se charge des contacts avec Annie DELVAUX, directrice de notre structure partenaire.

### d) Les RDV assurés par l'association:

#### – Rendez-vous adhérents :

Janvier/février : Christophe LEROY, Madame MARTIN (dossier Anthony MEUNIER), Monsieur GARNIER et Charden KIBANGOU.

## – Rendez-vous manqués :

Kevin ARDOUIN, Anthony MEUNIER.

### - Rendez-vous à venir :

13 mars → présentation de l'association à l'IDV de SEMUR-en-AUXOIS (14h30 à 15h30).

21 mars  $\rightarrow$  CCAS de DIJON ( Madame Nathalie KELLE, à 14h00. Françoise et Roland ).

22 mars → présentation de l'association devant les travailleurs sociaux de l'ASF de MONTBARD ( 10h30 à 12h00 à VENAREY-les-LAUMES, Hervé et Roland ).

Fait à SEURRE, le 18 mars 2018 Roland BONNAIRE



